

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/34 EN DATE DU 13/12/2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Représentés : 00
Votants : 14
Exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le samedi 13 décembre 2025 à 10h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 5 décembre 2025, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. DUBARRY.
LEONARD. BAYLE. ESCALIER. MARCILLAUD.
Mrs LAVALADE. CARREAUD. PETILLON. DELOMENIE.
JOUHANNEAU. MOUSNIER.

Monsieur Sébastien DELOMENIE a été élu secrétaire de séance.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

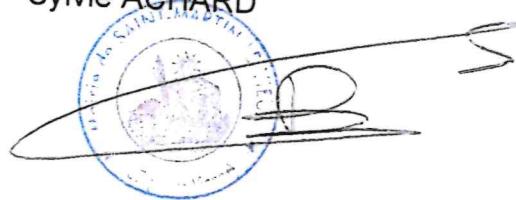
Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention de servitudes proposé par ENEDIS concernant la construction d'une ligne de haute tension souterraine et d'une ligne de basse tension souterraine passant par La Judie, Le Cerisier, Le Vignaud sur la commune de Martin Le Vieux.

Après avoir pris connaissance de cette convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- adopte la nouvelle convention
- mandate Madame le Maire pour signer cette dernière.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sylvie ACHARD



Le secrétaire de séance
Sébastien DELOMENIE